

# BTS GPME : GESTION DE LA PME Bloc 4

## Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

### RNCP 38363



#### Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire obtenir le bloc 4 du diplôme du BTS GPME de niveau 5 (équivalent BAC +2), RNCP38363 enregistré le 11/12/2023, délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

#### Public visé

- Etudiants en contrats d'alternance (apprentissage ou professionnalisation)
- Salariés et demandeurs d'emploi voulant progresser, finançant leur formation avec leur CPF

#### Pré-requis

Obligation de posséder le BAC

#### Objectifs du programme

- Représenter, analyser, améliorer le système d'information de la PME
- Améliorer des processus « support » et organiser et suivre les activités de la PME
- Participer au développement commercial de la PME et à la fidélisation de la clientèle
- Accompagner le déploiement du plan de communication de la PME
- Analyser l'activité de la PME
- Produire et analyser des informations de nature financière
- Identifier les facteurs explicatifs de la performance commerciale et financière
- Concevoir et analyser un tableau de bord

#### Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

1. 7 parcours de e-learning comprenant au total 200 vidéos de formation enregistrées par 121 experts différents.
2. 7 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours de formation
3. 1 livre (Diagnostic d'entreprise, performance, capital immatériel et risques) sous forme numérique complétant les parcours de formation en vidéo
4. Compte-rendu à la fin de l'étude du livre numérique
5. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT

#### Contenu du programme

##### Bloc de compétences 4 : Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

7 parcours de e-learning :

- Je développe mes soft skills professionnels – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'assiste mon chef – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'organise l'entreprise avec le digital – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère mon entreprise avec l'intelligence artificielle - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mon chiffre d'affaires - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Livre Diagnostic d'entreprise. Performance, Capital immatériel et Risques aux éditions Ellipses, de Philippe-Nicolas Marcaillou et Yosra Béjar

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

### **Modalités d'admission**

Admission après entretien

### **Certification**

Bloc 4 du BTS GPME, délivré à l'issue de la formation, si le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

Les candidats individuels (ou "candidats libres") et les candidats suivant une formation à distance doivent impérativement s'inscrire à l'examen via CYCLADES : <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

(Attention : l'inscription au centre de formation à distance est totalement distincte de l'inscription à l'examen).

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38363/> et sur <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/bts-gestion-de-la-pme>

### **TEMPS PROGRAMME DE FORMATION**

**Heures de e-learning** : 66 H

**Heures de tests de connaissances** : 7 H

**Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique** : 7 H

**Etude du livre numérique** : 40 H

**Temps total de formation** : 120 H

**DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION** : 3 mois

Forces recommande de se former quotidiennement de manière régulière. Le temps de formation hebdomadaire est fixé entre l'apprenant et le responsable pédagogique en fonction de la date d'entrée en formation et la date d'examen.

Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique ou Chatgpt.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

### **PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION**

**990 euros nets de tva, examen en sus**

**Raisons de choisir FORCES :**

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**